

Caisse Nationale de l'Assurance Maladie

des Travailleurs Salariés

Sécurité Sociale

Circulaire CNAMTS

Date :

22/08/79

Origine :

SDAM

MM les Directeurs

des Caisses Primaires d'Assurance Maladie

Réf. :

SDAM n° 892/79

Plan de classement :

27	272					
----	-----	--	--	--	--	--

Objet :

Enquête sur le contentieux du contrôle technique.

Recensement des instances introduites par les Caisses devant les juridictions du contentieux du contrôle technique.

Pièces jointes :

0	1
---	---

Liens :

Date d'effet :

Date de Réponse :

01/09/79

Dossier suivi par :

Téléphone :

@

22/08/79

MM les Directeurs
des Caisses Primaires d'Assurance Maladie
(pour attribution)

Origine : MM les Directeurs
SDAM des Caisses Régionales d'Assurance Maladie
(pour information)

N/Réf. : SDAM N° 892/79

En vue des négociations de la future Convention Nationale avec les médecins, et dans le cadre de leur préparation, il est apparu utile à la Caisse Nationale de connaître de façon précise le nombre de recours engagés par les Caisses dans le cadre du contentieux du contrôle technique.

Aussi est-il demandé à chaque Caisse de retourner pour le 1er septembre 1979 au plus tard, l'imprimé joint en annexe à la présente, en y récapitulant le nombre d'instances en cours devant la section Assurances Sociales du Conseil Régional ou National de l'Ordre des Médecins ou terminées, au cours des années 1978 et 1979.

Je vous saurai gré de bien vouloir m'adresser ces informations dans le délai indiqué et vous en remercie à l'avance.

Pour le Directeur,
Le Directeur-Adjoint
chargé de la SDAM

J. GOURAULT

ENQUETE A RETOURNER A LA CNAMTS
(SDAM - DRPS)

Avant le 1er septembre 1979

	Nombre d'instances introduites devant la section AS du Conseil Régional de l'Ordre	
	Terminées	En cours
	1978	
1979		

	Nombre d'instances introduites devant la section AS du Conseil Régional de l'Ordre	
	Terminées	En cours
	1978	
1979		